

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé du poste :	AIDE SOIGNANT
Liaisons hiérarchiques :	Infirmier coordinateur et infirmier Directeur Général, Responsable RH
Liaisons fonctionnelles :	Cadre comptable Cadre facturation

ACTIVITES

Sous la responsabilité de l'Infirmier Coordinateur et de l'infirmier, l'aide-soignant :

- contribue à la prise en charge des personnes dépendant et/ou malade,
- participe à des soins répondant aux besoins d'entretien et de continuité de la vie des personnes.

Son objectif est de compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie.

I – Activité de soins

- Soins d'hygiène et de nursing pour les personnes dépendantes requérant des gestes spécifiques tel que la toilette, les soins d'incontinence, habillage et déshabillage, lever, coucher, réfection du lit ...
- Prévention des escarres
- Surveillance médicale
- Tâches en liaison avec l'infirmier intervenant : aide à la prise de médicaments, pose de patch ...

III – Activité relationnelle

- Participe à l'identification des besoins de la personne, suit son évolution et en informe l'infirmier coordinateur.
- Etablit une relation de confiance avec la personne aidée et sa famille, donne des informations sur les soins courants.
- Est à l'écoute, décèle et évalue les besoins.
- A un rôle de prévention, de stimulation et d'éducation.
- Accompagne la personne aidée jusqu'à l'autonomie, le placement en institution ou la fin de vie en lui assurant sécurité et confort.
- Assure les transmissions orales et écrites.

- Collabore avec tous les autres intervenants.

IV – Tâches administratives

- Tient à jour le dossier des transmissions écrites des soins à domicile,
- Utilise les outils du service (dossier de soins, cahier de transmission, protocoles)
- Peut aider à l’accomplissement de certaines formalités administratives.

Les missions et attributions indiquées ci-dessus ne présentent ni un caractère exhaustif, ni un caractère définitif et peuvent être modifiées en fonction des évolutions des services en lien avec la qualification et l’expérience.

COMPETENCES

- Maîtrise des soins de nature technique, relationnelle et éducative.
- Aisance dans l’expression écrite et communication orale
- Assurer le suivi des procédures internes et des protocoles

SAVOIR ETRE

- Capacité d’organisation, méthodique, rigoureux, et adhésion aux règles déontologique de l’ADAR Provence.
- Diplomatie, adaptabilité, faire preuve de disponibilité et d’empathie
- Bon sens relationnel et maîtrise de soi.
- Savoir se former

ETUDE / FORMATION / EXPERIENCE

- Titulaire du DPAS (Diplôme Professionnel d’Aide Soignante). Arrêté du 13 avril 2001
- Expérience souhaitable de plusieurs années en milieu hospitalier, d’infirmier libéral ou d’infirmier en SSIAD ou HAD ou en centre de soins.

CONDITIONS D’ACCES A L’EMPLOI

- Convention Collective des Organismes d’aide ou de maintien à domicile 1983
- Non Cadre - Catégorie C – coefficient 296